

# Davantage de bus pour les noctambules

**MOBILITÉ** Dès le 15 décembre, les fêtards du week-end pourront rentrer dans leurs pénates tard dans la nuit grâce à une nouvelle offre de bus. L'aboutissement de cinq ans de négociations menées par Région de Nyon.

PAR ANTOINE.GUENOT@LACOTE.CH

Bonne nouvelle pour les fêtards. Dès le 15 décembre, quinze nouvelles courses nocturnes de bus et de taxis seront mises en service sur les réseaux TPN et CarPostal. Elles leur permettront de rejoindre la plupart des villages du district de Nyon depuis les gares de Coppet, Nyon, Gland et Rolle. Mais aussi quelques localités de l'ouest du district de Morges depuis la gare d'Allaman. Elles seront en fonction jusqu'à 2h du matin, durant toute l'année. Mais attention: uniquement les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche.

C'est grâce à Région de Nyon et aux communes concernées que cette nouvelle offre a pu être développée. «Il s'agit du résultat de cinq ans de longues négociations avec le canton,

explique Pierre Graber, membre de la direction de la Région et syndic de Saint-Cergue. Nous sommes aujourd'hui très heureux de permettre aux jeunes et moins jeunes de rentrer chez eux en toute sécurité.»

## De nouvelles lignes

Pour développer ce réseau nocturne, certaines lignes déjà existantes ont vu leurs horaires simplement prolongés. C'est le cas de la boucle Asse et Boiron desservie par les bus TPN 815 et 810. Leur dernier départ depuis la gare de Nyon est à présent fixé à 1h40. Même scénario pour la boucle qui relie Nyon à Saint-George, en passant par Burtigny à la descente, desservie par la ligne 820 de CarPostal. Son dernier départ de Nyon est désormais fixé à 1h45.

D'autres lignes, en revanche, sont totalement nouvelles. A

l'instar du bus 891 des TPN qui desservira les principaux villages de Terre Sainte en partant de la gare de Coppet, jusqu'à 1h44. Idem du côté de Rolle, où un service de taxis a été créé. Il desservira les principaux villages de la zone en partant de la gare de Rolle et en montant jusqu'à Bougy-Villars. En prime, lors de sa dernière course (2h19 depuis la gare de Rolle), il fera systématiquement un crochet par Perroy et Féchy.

Quid de la sécurité? Des agents seront présents sur les lignes nocturnes des TPN, qui couvrent l'ouest du district. A la manière de ce qui se fait sur les trains de nuit CFF. En revanche, ils seront absents des lignes CarPostal qui couvrent, elles, l'est du district. «Ce choix incombe aux transporteurs et pas à Région de Nyon», précise Pierre Graber.

Pour financer cette nouvelle offre, Région de Nyon a déboursé 63 000 francs provenant de son fonds TP (pour transports publics). Les communes concernées par ces nouvelles lignes ont aussi mis la main au porte-monnaie: 185 000 francs au total. Enfin, Région de Nyon est parvenue à obtenir l'aide du canton, soit 246 000 francs. Mais uniquement pour les lignes régulières qui étaient déjà existantes.



Ces nouvelles courses nocturnes partiront des gares de Coppet, Nyon, Gland, Rolle et Allaman. DR

Une interrogation tout de même: certaines communes non-membres de la Région, comme Commugny, Bogis-Bossey ou Bassins bénéficient de cette offre. Pourquoi? «Parce qu'elles ont participé par le

passé au fonds TP», répond Pierre Graber tout en indiquant que la situation pourrait être différente dans quatre ans, lorsqu'il faudra renouveler le financement de ces lignes. Enfin pour les communes du

district de Morges concernées (Allaman, Féchy ou Aubonne, par exemple), elles ont bénéficié d'une collaboration entre Région de Nyon et l'Association de la région de Cossonay-Aubonne-Morges (Arcam).

## Plus de courses aussi en journée

En plus des nouvelles lignes nocturnes, l'offre en journée sera étoffée. D'abord en matière de transport transfrontalier. Une nouvelle ligne a été créée entre Gex et Nyon, en passant par Divonne. Et la ligne Maconnex-Divonne-Coppet comptera six allers-retours supplémentaires. Ces courses seront assurées par la compagnie de bus ABG. Le Nyon-Saint-Cergue-Morez comptera, lui, un aller-retour en plus le midi entre La Cure et Saint-Cergue. Et les lignes Rolle-Gimel et Allaman-Col du Marchairuz de CarPostal, en test jusque-là, seront maintenues.

## Le Morgien qui écoutait aux portes

**CENTENAIRE** Henri Favre célèbre ses 100 ans Ancien concierge des bâtiments publics, il aimait tout savoir, ou presque.

A 100 ans, son ouïe n'est peut-être plus aussi fine qu'avant. Mais suffisamment pour qu'il réponde par un petit sourire en coin lorsqu'on lui demande s'il a toujours été aussi curieux. C'est qu'Henri Favre, ancien concierge de la ville de Morges, a toujours tout su, ou presque, des petites et grandes histoires de La Coquette. La légende raconte même que l'exécutif de l'époque avait dû trouver une astuce pour garantir la confidentialité de ses débats.

«Il se dit que tu avais l'oreille qui traînait volontiers dans les couloirs de l'Hôtel de Ville et que c'est pour cela qu'il y a une double porte devant la salle de la Municipalité», lui a glissé le syndic Vincent Jaques, vendredi à l'EMS Parc de Beausobre. Son prédécesseur, Eric Voruz, se rappelle qu'Henri Favre lorgnait aussi facilement sur le contenu des corbeilles à papier.

Ces petites indiscretions, c'est certainement son attachement pour sa ville d'adoption qui les a nourries. Lorsqu'il a posé ses valises pour la première fois à Morges, Henri Favre débarquait de Rolle, qui l'avait vu naître le 24 novembre 1919. Maçon de formation, il a commencé par intégrer le service de la voirie, en octobre 1951. Cinq ans plus tard, il devenait conciergemarguillier au temple, puis concierge des bâtiments publics de 1971 jusqu'à sa retraite, en 1984. Deux fois veuf, il n'a jamais eu d'enfant mais a noué des amitiés durables sur sa terre d'accueil.

A tel point que l'homme est rapidement devenu un personnage incontournable. «La première fois que je t'ai vu, c'était en 1997, lui a rappelé Vincent Jaques. Je faisais ma première campagne pour le Conseil communal. Chaque semaine, tu t'arrêtais sur le



Henri Favre a célébré son 100e anniversaire entouré ici de Vincent Jaques, actuel syndic, et d'Eric Voruz, ancien chef de l'exécutif. S. HARD

stand, et on a beaucoup discuté des affaires de la ville.»

## Fervent syndicaliste

Très engagé dans la vie locale et passionné par la chose publique, Henri Favre n'a jamais été élu. C'est sur un autre terrain, en effet, que ce membre actif du Syndicat des services publics (SSP) a exercé sa verve militante. Et la flamme ne s'est jamais éteinte. Il y a quelques mois, avant que des soucis de santé ne le contraignent à s'installer en EMS, il repré-

sentait encore avec vigueur les Vaudois au sein de la Commission fédérative latine des retraités du SSP.

Son président, Bernard Duchesne, n'a rien oublié des «coups de gueule» du Morgien qui, à 99 ans, n'hésitait jamais à intervenir en plénum.

«C'est un pur et dur. Il trouve qu'il y a beaucoup trop de compromissions dans la politique actuelle. Il nous manque beaucoup, c'est un peu notre chouchou à la commission», confie-t-il. **CGE**

# 5

**défibrateurs** en libre accès ont été installés sur le territoire glandois. Ils se trouvent à En Bord, à côté de la salle communale, à Grand-Champ, à Mauverney et à Montoly. Tous sont accessibles 7 jours sur 7 et 24h sur 24. Une assistance vocale intégrée aux appareils permet de guider les utilisateurs. **AGO**

PUBLICITÉ

**Conseil fédéral, Parlement, partis du centre et de droite, associations professionnelles: tous rejettent l'initiative extrême sur le logement.**

Quotas, droits de préemption, freins à la rénovation énergétique: des mesures contraires à l'intérêt général!

- Elles rallongent les procédures, compliquent l'octroi des permis de construire, ralentissent la construction de logements.
- **L'offre de logements diminue, les loyers augmentent.**

**NON à une initiative rigide, étatiste, inefficace.**

**NON** à l'initiative extrême sur le logement  
9 février 2020 initiative-logement-non.ch

Comité «Non à l'initiative extrême sur le logement» - Rue du Midi 15 - CP 5607 - 1002 Lausanne